

Direction des finances
du canton de Berne
Madame la Conseillère d'Etat
Beatrice Simon
Münsterplatz 12
3011 Bern

Par courrier électronique à :
PolitischeGeschaefte.FIN@be.ch

Réf. 676746

La Neuveville, le 29 avril 2021

Consultation sur la loi sur les finances (LFin)

Madame la Conseillère d'Etat,

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a été consulté sur la loi sur les finances (LFin) et il vous en remercie.

Contexte

Le 1^{er} janvier 2023, le canton de Berne introduira le logiciel standard SAP, un progiciel de gestion intégré moderne qui a fait ses preuves. Suite à ce changement de fonctionnement, une révision de l'actuelle loi sur le pilotage des finances et des prestations, renommée loi sur les finances (LFin), est nécessaire afin de prétendre à une législation financière moderne.

Prise de position du CJB

Après avoir pris connaissance du contenu de cette consultation, le CJB approuve la loi sur les finances.

A titre de commentaire, le CJB souhaite souligner son inquiétude quant à la compatibilité de la révision de loi sur les finances avec l'art. 101 alinéa 1 de la Constitution du canton de Berne qui prévoit une gestion des finances économe, efficace, adaptée à la conjoncture et conforme au principe du paiement par l'utilisateur. En effet, la région du Jura bernois est extrêmement sensible aux variations de conjoncture dû à son tissu industriel dense dont l'essor repose foncièrement sur la politique économique anticyclique assurée jusqu'ici par le canton. Par conséquent, le CJB aimerait s'assurer que la révision de loi ne mette pas en péril cet aspect constitutionnel fondamental à la prospérité de sa région et du canton.

De plus, le CJB demande à savoir en quels aspects concrets cette révision de loi se montrera plus efficace que la Nouvelle gestion publique (NOG) appliquée jusqu'ici. Notre organe aimerait en effet s'assurer de pouvoir défendre sans retenue les bienfaits du nouveau fonctionnement préconisé, sachant qu'il sera imposé à toutes les communes et institutions de sa région.



En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère d'Etat, nos salutations distinguées.

Conseil du Jura bernois

La présidente :

La secrétaire générale :

Virginie HEYER

Kim SEILER

